

# BUDGET 2021

L'année 2020 se termine alors que nous traversons, depuis neuf mois, la pandémie de la COVID-19 qui bouleverse la vie quotidienne de tous. Cette situation se poursuivra vraisemblablement durant une partie de l'année 2021. Le Conseil municipal a pris en considération ces circonstances pour l'élaboration du budget dont voici les faits saillants :

- Le taux de taxation foncière demeure le même à 0,85 \$ / 100\$ d'évaluation ;
- Le tarif des services d'eau potable et assainissement des eaux usées est aussi maintenu au même niveau. L'augmentation des coûts d'opération est compensée par la diminution de la charge de la dette, capital et intérêts ;
- Les revenus provenant des droits de mutation sont en hausse ;
- Les dépenses d'urbanisme, de loisirs et de culture sont en augmentation pour soutenir les initiatives qui connaissent du succès ;
- Un montant est prévu pour le greffe en cette année d'élection municipale ;
- Le montant de la dette est de 2 331 524 \$ au 31 décembre 2020. Il était de 2 895 548 \$ l'an dernier.

Le budget a été adopté lors de la séance du conseil municipal du 14 décembre 2020. Il s'agit du budget pour l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il détermine le niveau de taxation, les dépenses et les services courants. Des informations sont données au sujet de projets d'immobilisations en préparation et des projets émanant du Plan d'action.

## LA VALEUR FONCIÈRE

En 2020, seconde année du rôle triennal d'évaluation, la valeur imposable était de 144,5 millions ; en 2021, la valeur des 826 unités d'évaluation, incluant 577 logements, est de 145,4 millions de dollars, une augmentation de 1,0%. La valeur des immeubles non imposables est de 22,5 millions.

Les citoyens peuvent consulter en tout temps les données du rôle d'évaluation sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.saintirenee.ca](http://www.saintirenee.ca). Consultez l'onglet « Rôle d'évaluation et matrice graphique ».

## LA TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE ET LA TARIFICATION DES SERVICES

Le taux de la taxation foncière, incluant la taxe générale et la taxe d'asphaltage, demeure le même qu'en 2019 et en 2020 à 0,85 \$ / 100\$ d'évaluation. Les revenus de taxes foncières budgétés en 2021 sont de 1 251 770 \$.

La tarification des services génère un revenu de 320 887 \$. Le tarif par unité est le même que l'année dernière à l'exception de la gestion et la valorisation des matières résiduelles qui connaissent des augmentations de 7 \$ et 3 \$ par unité. Le tarif des services est ajusté strictement aux coûts d'opération qui sont gérés rigoureusement.

La croissance de la consommation d'eau entraîne des coûts directs d'électricité, de produits et d'entretien élevés et la Municipalité se soucie de maintenir le service à un coût abordable et est engagée activement dans la Stratégie québécoise de l'eau (SQE) pour une gestion intégrée, durable et équitable des ressources en eau. La diminution des remboursements de la dette du dégrilleur et de l'usine de traitement d'eau potable permet de maintenir le tarif malgré l'augmentation des coûts d'opération.

Liste des tarifs des services de 2018 à 2021

Tarif par unité	2021	2020	2019	2018
Eau potable et aqueduc	540 \$	540 \$	510 \$	575 \$
Assainissement des eaux usées	125 \$	125 \$	100 \$	100 \$
Vidange de fosses septiques (MRC)	115 \$	115 \$	115 \$	107,50 \$
Matières résiduelles (MRC)	154 \$	147 \$	118 \$	132 \$
Valorisation (MRC)	35 \$	32 \$	30 \$	21,50 \$

## **LES AUTRES REVENUS**

Les autres revenus sont de 147 302 \$ au même niveau qu'en 2020. Les droits de mutation sont prévus à 65 000 \$ étant donné l'accroissement des transactions immobilières observées. En ce qui concerne l'assainissement des eaux et l'usine de filtration, les subventions pour le remboursement d'intérêts se chiffrent à 546 \$ en 2021. Une baisse marquée puisque le solde dû sur les emprunts est également réduit.

Pour ce qui est du total des revenus, le budget 2021 est de 1 719 959 \$ comparé à 1 703 649 \$ en 2020.

## **LES DÉPENSES**

Les dépenses du conseil municipal sont de 55 045 \$, la gestion administrative 274 525 \$ au même niveau qu'en 2020. Un montant de 7 250 \$ est prévu pour la tenue des élections municipales à l'automne 2021 ce qui porte à 450 107 \$ les dépenses de l'administration comparativement à 439 645 \$ au budget de 2020. Une augmentation des honoraires et salaires de 2 % est budgétée. La quote-part pour les services d'évaluation de la MRC est de 39 675 \$. Le rafraîchissement du site Web de la Municipalité est prévu.

Les autres dépenses administratives sont de 73 612 \$ (71 686 \$ en 2020) et se détaillent comme suit :

- ⇒ La quote-part de Saint-Irénée aux dépenses d'administration de la MRC est de 48 237 \$ (46 911 \$ en 2020) ;
- ⇒ Les contributions de la Municipalité à une douzaine d'organismes totalisent 17 875 \$, les principaux étant le Domaine Forget, le Chemin de fer de Charlevoix, la Popote roulante, la paroisse Saint-Laurent de Charlevoix et le Comité de la Rivière Jean-Noël ;
- ⇒ Les services juridiques sont de 7 500 \$.

En ce qui concerne la sécurité publique, la sécurité incendie et la protection civile, les dépenses sont de 179 296 \$, elles étaient budgétées à 170 153 \$ en 2020. L'augmentation de la facture des services de la Sûreté du Québec de 4 781 \$ explique l'écart de même que le recours à des services de cadets policiers (2 000 \$) pour l'été 2021.

Les dépenses de voirie, d'enlèvement de la neige, d'éclairage de rues et transport totalisent 395 612 \$, une augmentation de 1,6% sur le budget 2020. La réfection d'un mur de soutènement en pierre situé au sud du terrain des loisirs est planifiée.

Pour ce qui concerne le traitement de l'eau potable et eau usée, les dépenses en 2021 sont estimées à 188 920 \$, le budget de 169 756 \$ en 2020 ne suffisant pas à couvrir les réparations des pompes et autres équipements. La gestion rigoureuse des infiltrations dans le système d'égout se poursuivra afin d'éviter la surcharge des installations et la détérioration des équipements.

Pour les ordures ménagères et la valorisation, le budget est respectivement de 92 434 \$ et 21 400 \$ comparativement à 87 131 \$ et 19 414 \$ l'an dernier. Un projet de collecte et de valorisation des matières organiques sur l'ensemble du territoire de la MRC et pour tous les types d'usagers est en préparation.

En urbanisme et zonage, le budget est de 112 012 \$ comparé au montant de 96 658 \$ l'an dernier, l'écart s'expliquant par l'engagement de la municipalité aux travaux du Comité touristique Les Éboulements / Saint-Irénée.

En loisirs et culture, le budget des programmes de remboursement pour les activités des jeunes, la collaboration avec le Camp Le Manoir, la Bibliothèque Adolphe-Basile-Routhier, la Magie Bleue, les Fleurons, l'entretien de la jetée et des abords de la plage, les toilettes en saison estivale est augmenté à 53 849 \$. Le succès de plusieurs de ces activités est souligné par le conseil municipal.

Pour équilibrer le budget des opérations de 2021, une affectation du surplus accumulé de 18 390 \$ est prévue.

## **LES FRAIS DE FINANCEMENT ET DE REMBOURSEMENT DE CAPITAL**

La dette totale de la municipalité au 31 décembre 2020 est de 2 331 524 \$. Elle était de 2 895 548 \$ l'an dernier.

Le remboursement de capital à prévoir en 2021 est de 193 424 \$ pour lequel nous bénéficions de subventions de 6 624 \$ pour le dégrilleur et de 6 447 \$ pour l'usine de traitement ; le remboursement net de capital sera donc de 180 353 \$ en 2021 (196 764 \$ en 2020) ce qui inclut le second de cinq versements de 10 000 \$ pour l'acquisition du 350, rue Principale.

Les frais d'intérêts qui seront payés en 2021 sont de 64 366 \$ alors qu'ils étaient de 84 406 \$ l'an dernier.

## **LES PROJETS**

Plusieurs équipes de projets (Sentier, Littoral (Jetée et plage), Tourisme 4 saisons, Communication avec les citoyens, etc.) qui découlent du Plan d'action ont progressé en 2020 malgré les difficultés occasionnées par la crise sanitaire et les mesures de confinement.

La vision de ce que pourrait devenir le Littoral et les projets qui en découleront a été présentée au Conseil municipal à l'automne de même qu'à certains partenaires éventuels tels le ministère des Transports (MTQ), Chemin de fer de Charlevoix, le Domaine Forget. Les restrictions sanitaires dues à la COVID-19 ont retardé la présentation aux citoyens ; ce n'est que partie remise dès le début 2021, probablement en webinaire. Tout sera mis en œuvre pour faciliter la participation de tous.

L'acquisition d'un terrain en bordure de la Rivière Jean-Noël, à l'est du pont, permet d'envisager l'aménagement d'un sentier pour circuler vers la place de l'église. Des discussions sont en cours avec des propriétaires pour finaliser le parcours et les aménagements.

Des demandes de contribution financière seront acheminées aux organismes régionaux, provinciaux et fédéraux pour réaliser progressivement les investissements proposés par les équipes de projet et approuvés par le conseil. La contribution de la Municipalité au démarrage de ces projets se fera en utilisant une part des surplus accumulés si nécessaire et avec parcimonie.

## **LES IMMOBILISATIONS**

En 2020, le conseil a entrepris un projet de gestion des actifs afin d'être outillé pour gérer les investissements futurs en fonction des besoins et de la capacité de payer des contribuables. Le travail n'est pas terminé, mais le conseil a pris connaissance du rapport d'audits des bâtiments municipaux. À court terme, les travaux recommandés peuvent être réalisés par le service des travaux publics et sont planifiés au budget. À moyen terme, les signes de désuétude et les problèmes variés identifiés à l'édifice municipal du 475, rue Principale nécessiteront l'attention du Conseil au cours des prochaines années.

La réalisation des plans et devis pour la réfection du rang Saint-Pierre a permis d'obtenir du ministère des Transports (MTQ) une contribution financière pour défrayer 75% des travaux d'asphaltage sur un tronçon de 1,6 km à partir du carrefour giratoire. Ces travaux seront réalisés en 2021.

Une étude de vulnérabilité de la source d'eau potable sera complétée en 2021 grâce à la contribution financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). La contribution de la municipalité sera financée à même le surplus affecté à l'équipement d'usine.

Les étapes qui mèneront à la demande de soumission pour la mise aux normes du système de traitement des eaux usées sont pratiquement complétés ; l'obtention de l'aide financière et les travaux sont prévus en 2021.

Le MTQ procède à l'évaluation des coûts de la réfection de la portion de la route 362, rue Principale de l'intersection de la rue de la Rivière jusqu'au pont de la Rivière Jean-Noël. Ces travaux sont programmés pour l'année 2024 ou 2025.

## **EN CONCLUSION**

Nous terminons l'année 2020 dans l'espoir que les nombreux projets à la Municipalité de Saint-Irénée progresseront sereinement au cours de l'année qui vient.

Je souhaite à chacun de vous, à vos proches et à toute la communauté, que la période des Fêtes particulière qui s'annonce vous apporte son lot de bonheurs quotidiens, que vous aurez la santé pour en profiter pleinement et que 2021 nous apporte un vent de renouveau.



Odile Comeau  
Mairesse



# Budget 2021

## LES REVENUS

		2021	2020
Évaluation imposable		145 439 600 \$	144 517 000 \$
Le taux de la taxe foncière /100\$ d'évaluation imposable		0,85 \$	0,85 \$
<b>Revenus</b>			
<b>TAXES</b>		<b>2021</b>	<b>2020</b>
Taxes foncières générales (0,741773/100\$ évaluation)		1 078 831 \$	1 063 327 \$
Taxes spéciales asphaltage (0,104160/100\$ évaluation)		151 490 \$	157 721 \$
Taxe spéciale eau potable(0,004067/100 \$ évaluation)		15 534 \$	7 348 \$
Taxes spéciales (Ruisseau-Jureux)		5 915 \$	15 534 \$
Aqueduc		142 595 \$	142 055 \$
Assainissement des eaux		30 245 \$	30 120 \$
Matières résiduelles et valorisation		114 047 \$	107 157 \$
Vidange de fosses septiques		34 000 \$	34 000 \$
	TOTAL	1 572 657 \$	1 557 262 \$
<b>PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES</b>			
École Notre-Dame-de-Lorette		6 000 \$	6 000 \$
Gouvernement du Canada		1 610 \$	1 590 \$
	TOTAL	7 610 \$	7 590 \$
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>			
Autres (photocopies, télécopies, etc.)		500 \$	800 \$
Location de salles		500 \$	1 000 \$
Entente déneigement aéroport		3 235 \$	
Inscription au gym		500 \$	1 000 \$
	TOTAL	4 735 \$	2 800 \$
<b>AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES</b>			
Permis		5 000 \$	4 000 \$
Carrières & sablières		2 000 \$	3 000 \$
Droits de mutation		65 000 \$	52 500 \$
Intérêts sur arrrages de taxes		4 000 \$	4 000 \$
Intérêts sur placement		2 000 \$	10 000 \$
	TOTAL	78 000 \$	73 500 \$
<b>TRANSFERTS</b>			
Entretien du réseau routier (MTQ) (subvention annuelle)		41 010 \$	41 010 \$
Hygiène du milieu (intérêts)		546 \$	10 513 \$
Subvention ministère des Transports		10 000 \$	5 000 \$
Partage de la croissance d'un point de TVQ (MAMH)		5 401 \$	5 974 \$
	TOTAL	56 957 \$	62 497 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>1 719 959 \$</b>	<b>1 703 649 \$</b>
<b>TARIFICATION DES SERVICES PAR UNITÉ</b>			
		<b>2021</b>	<b>2020</b>
Aqueduc		540 \$	540 \$
Assainissement des eaux		125 \$	125 \$
Vidange et valorisation des boues de fosses septiques		115 \$	115 \$
Matières résiduelles		154 \$	147 \$
Valorisation		35 \$	32 \$





# Budget 2021

## LES DÉPENSES

<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Législation (Conseil municipal)	55 045 \$	55 350 \$
Gestion administrative et financière	274 525 \$	273 256 \$
Évaluation (MRC)	39 675 \$	39 353 \$
Autres (services juridiques, contributions, dons et quote-part à la MRC)	73 612 \$	71 686 \$
Greffe	7 250 \$	-
<b>TOTAL</b>	<b>450 107 \$</b>	<b>439 645 \$</b>
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>		
Police	120 533 \$	113 752 \$
Protection contre l'incendie	57 358 \$	54 996 \$
Protection civile	1 405 \$	1 405 \$
<b>TOTAL</b>	<b>179 296 \$</b>	<b>170 153 \$</b>
<b>TRANSPORT</b>		
Voirie municipale	226 550 \$	222 850 \$
Enlèvement de la neige	150 975 \$	148 000 \$
Éclairage des rues	8 000 \$	8 000 \$
Panneau de signalisation	3 000 \$	4 000 \$
Transport collectif / aéroport (MRC)	7 087 \$	6 389 \$
<b>TOTAL</b>	<b>395 612 \$</b>	<b>389 239 \$</b>
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>		
Purification & traitement de l'eau	37 540 \$	36 624 \$
Réseaux de distribution de l'eau	87 310 \$	83 390 \$
Épuration des eaux usées	64 070 \$	49 742 \$
Enlèvement et destruction des ordures (MRC)	92 434 \$	87 131 \$
Valorisation (MRC)	21 400 \$	19 414 \$
<b>TOTAL</b>	<b>302 754 \$</b>	<b>276 301 \$</b>
<b>URBANISME</b>		
Urbanisme & zonage	13 650 \$	13 150 \$
Quote-part, promotion & développement (MRC)	73 362 \$	71 008 \$
Agent développement et touristique	25 000 \$	12 500 \$
<b>TOTAL</b>	<b>112 012 \$</b>	<b>96 658 \$</b>
<b>LOISIRS &amp; CULTURE</b>		
Parcs & terrains de jeux	24 700 \$	26 060 \$
Équipement supra-local	4 934 \$	4 798 \$
Bibliothèque	7 215 \$	7 175 \$
Embellissement	16 500 \$	12 050 \$
Nouveaux arrivants	500 \$	400 \$
<b>TOTAL</b>	<b>53 849 \$</b>	<b>50 483 \$</b>
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>		
Intérêts sur dettes à long terme	64 366 \$	84 406 \$
Remboursement capital infrastructure	180 353 \$	196 764 \$
<b>TOTAL</b>	<b>244 719 \$</b>	<b>281 170 \$</b>
<b>AFFECTATION DU SURPLUS</b>	<b>TOTAL (18 390 \$)</b>	<b>- \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 719 959 \$</b>	<b>1 703 649 \$</b>